

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Numéro du BEÉFP 98-121

Numéro du RBIF 03918

Édifice fédéral du patrimoine reconnu

Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

Tour Martello de Carleton

Carleton Heights

La tour Martello de Carleton, construite de 1813 à 1815 du côté ouest du port de Saint-Jean, a été conçue par les British Royal Engineers. Des améliorations ont été apportées à la tour au cours des années 1830 et 1860. En 1941, un poste de commandement de deux étages en béton, conçu par la Division des services du génie du ministère de la Défense nationale du Canada, a été jouté au sommet. Pendant la Seconde Guerre mondiale, des toilettes et une chaudière ont été installées dans la tour puis retirées par la suite. Le toit du poste de commandement a été reconstruit. La toiture du poste de commandement a été dotée de gouttières et des conduits ont été installés à l'extérieur des murs de la tour afin de résoudre des problèmes de drainage. La tour Martello de Carleton est un lieu historique national. Parcs Canada en est le ministère gardien.

Raisons de la désignation

La tour Martello de Carleton a été désignée édifice «reconnu» en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'elle représente sur le plan architectural et de la place privilégiée qu'elle occupe au sein de son milieu.

Valeur historique

La tour Martello de Carleton est associée à la défense de l'Amérique du Nord britannique et du Canada entre 1812 et la fin de la Première Guerre mondiale, ainsi qu'à la défense de l'est du Canada lors de la Deuxième Guerre mondiale. Construite pour défendre Saint-Jean contre des attaques américaines pendant la Guerre de 1812, la tour n'a été achevée qu'après la fin de la Guerre et n'a jamais été armée. Des travaux d'amélioration ont été entrepris à la fin des années 1830, dans le contexte de tensions commerciales anglo-américaines croissantes, et ces travaux n'ont jamais été achevés. À la fin des années 1860, la tour a fait l'objet de travaux de réfection en vue d'affronter la menace posée par les féniens et fut armée pour la première fois. Le bâtiment a été désaffecté jusqu'à la Première Guerre mondiale, pendant laquelle il servit brièvement de centre de détention pour les déserteurs. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la tour a servi de poste d'observation, d'artillerie et de commandement pour le port de Saint-Jean.

Valeur architecturale

La partie d'origine de la tour est typique de la deuxième phase de construction des tours Martello au Canada. Avec son plan circulaire simple, ses dimensions extérieures, ses murs concentriques et sa construction de maçonnerie brute intégrant des matériaux locaux, elle correspond au modèle britannique de construction utilisé pour les tours. Son intérieur très fonctionnel comprend des meurtrières au rez-de-chaussée, des plafonds à l'épreuve des bombes, un dépôt de munition à l'étage inférieur et un casernement à l'étage supérieur, avec un accès contrôlé vers l'intérieur de la tour. Le plan d'origine a été transformé par l'ajout du poste de commandement de deux étages en béton. Le style, les proportions et les matériaux du poste de commandement correspondent à sa fonction et à l'époque de sa construction, mais offrent un net contraste par rapport à ceux de la tour d'origine. Le fait que la tour soit toujours debout après 200 ans, malgré la charge

supplémentaire imposée par l'ajout de 1941, témoigne de la solidité de sa construction. L'ajout de 1941 a été endommagé par l'eau.

Valeur environnementale

En raison de son emplacement sur un promontoire rocheux élevé, la tour est bien visible partout dans la région de Saint-Jean et elle constitue un point de repère très important pour le port de Saint-Jean. La tour est bien connue partout au Nouveau-Brunswick et constitue un attrait touristique populaire depuis la fin du 19^e siècle.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la tour Martello de Carleton provient des éléments caractéristiques suivants :

- Le plan circulaire simple d'origine, d'une hauteur de deux étages, avec un diamètre extérieur de 50 pieds et une hauteur de 30 pieds, des murs intérieurs et extérieurs concentriques et de forme conique. La tour est surmontée d'une plate-forme de maçonnerie ceinturée d'un parapet.
- L'emploi de moellons bruts à texture rugueuse pour le mur extérieur.
- La répartition des espaces à l'intérieur, ainsi que d'autres caractéristiques qui subsistent, illustrant la fonction défensive de la tour. L'étage supérieur abrite un casernement et une cuisine. L'étage inférieur comporte un dépôt de munition à l'épreuve des bombes, revêtu de briques et doté d'un plafond voûté. Des meurtrières de fusillade sont percées dans le mur extérieur et sont accessibles par le biais d'une banquette périphérique en bois. Un pilier creux en maçonnerie permet de faire passer les munitions de l'étage inférieur à l'étage supérieur. Le pilier s'élargit à son sommet pour devenir un épais plafond voûté revêtu de briques et à l'épreuve des bombes. L'espace entre le plafond voûté et la plate-forme qui le surmonte est comblé par du remblai. Un escalier intérieur, étroit et tournant, relie les différents étages.
- L'accès extérieur à l'étage supérieur est assuré par un escalier taillé dans le mur extérieur.
- Le poste de commandement de deux étages, construit pendant la Seconde Guerre mondiale sur la plate-forme en maçonnerie de la tour d'origine, est caractérisé par un toit plat, des bandeaux horizontaux de fenêtres d'observation et un béton lisse et monochrome. Le plan inhabituel du poste de commandement, qui consiste en une section d'un étage en forme de pointe de tarte avec façade aux multiples facettes et une section plus petite et plus anguleuse de deux étages, a été adapté pour s'inscrire à l'intérieur des courbes de la tour d'origine.
- L'emplacement de la tour sur un promontoire rocheux élevé, qui en fait un point de repère aussi visible que connu au Nouveau-Brunswick.

Tous les travaux d'entretien et de réparation, ainsi que les modifications éventuelles, devraient respecter ces éléments caractéristiques.

Pour des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.